

Voilà où on en était à Lyon à quel moment ? Au moment même où se répandait la nouvelle que les Anglais étaient sous Orléans et que les opérations du siège de cette ville étaient commencées.

Nul en France, ennemi ou ami du Roi, ne pouvait rester, nul ne resta indifférent aux étranges péripéties du drame national qui se déroulait sur les bords de la Loire.

Bien qu'environnés de tous côtés d'ennemis, bien que menacés eux-mêmes d'une agression bourguignonne, nos pères sont trop bons Français pour ne pas prendre le plus vif intérêt au sort et aux anxiétés « des assiégés des Anglais ». Malgré leurs propres dangers, leurs regards sont sans cesse tournés sur Orléans. La situation de leur ville les oblige à prendre des mesures de défense ; mais les mêmes pages des registres consulaires où sont consignées ces mesures témoignent de la patriotique émotion avec laquelle sont lues, dans leurs réunions de la chapelle Saint-Jacques, les nouvelles qu'apportent les lettres de la Cour « des périls de ceux d'Orléans » (22).

Ce n'est pas tout. Ils ont à cœur de contribuer, dans la mesure de leur pouvoir, à la défense d'une place qu'il faut à tout prix conserver au Roi si l'on veut sauver la France. Des hommes ! ils ne peuvent en envoyer. Car — « attendu le peu de peuple qui y est et le grant circuit de sa closure (23) » — la ville n'aura pas trop, en cas d'attaque, de

(22) *Ibid.* 13 février 1428.

(23) *Ibid.* 7 juillet 1420. La prospérité moderne de Lyon ne date que de l'établissement des foires. Au début du xv^e siècle, notre ville était sans industrie, sans grand commerce ; sa population était pauvre et peu nombreuse. C'est ce que constate l'édit du 9 février 1419, qui accorde à la ville de Lyon deux foires franches de six jours chacune par année